

DOSSIER DE PRESSE



Pinar Selek



P

inar Selek est une sociologue turque victime d'une des plus grandes bavures judiciaires de la Turquie contemporaine. Accusée d'être à l'origine d'un attentat terroriste en 1998 au marché des épices (Marché égyptien) d'Istanbul, elle risque la prison à vie, malgré deux acquittements successifs en 2006 et 2007. Victime d'un procès kafkaïen depuis 12 ans, elle vit actuellement à Berlin, invitée par le P.E.N.-Allemagne dans le cadre du programme « Ecrivains en exil ».

En mars 2009, la 9^e chambre pénale de la Cour de Cassation, le Yargıtay, d'Istanbul, a réclamé une peine de prison à vie pour Pinar Selek, annulant ainsi les deux décisions de la douzième chambre du Tribunal correctionnel d'Istanbul, qui l'avait acquittée pour manque de preuve la reliant à l'explosion. L'affaire sera examinée à nouveau le 9 février 2011 par la douzième Cour d'Assises d'Istanbul. Après une mobilisation massive en Turquie, la vague de soutien s'est étendue d'abord en Allemagne, puis a gagné toute l'Europe. Un groupe de soutien français pour Pinar s'est formé en mars 2010, et nous invitons l'opinion publique française à intensifier la pression auprès des autorités turques.

Nous invitons également toutes les institutions, ONG, associations concernées à envoyer des observateurs lors du prochain procès, **le 9 février 2011 à Istanbul.**

Pour plus d'information, contacter le collectif de soutien :

solidaritepinarselek.france@gmail.com

www.pinarselek.fr

POUR LA JUSTICE, TOUS SOLIDAIRES AVEC PINAR SELEK !

C

eci est un appel urgent de la Coopérative de Solidarité Féministe Amargi à tous les intellectuels, écrivains, artistes, associations féministes, avocats, journalistes, militants des droits humains et les politiques.

Pinar Selek, la sociologue féministe, militante antimilitariste, écrivaine et membre fondatrice de la coopérative féministe Amargi, risque de nouveau une peine d'emprisonnement à vie dans un procès pour lequel elle a déjà été acquittée à deux reprises.

En 1998, elle est victime d'une cabale politique et judiciaire à cause de ses recherches sociologiques sur les conditions du conflit armé entre la Turquie et le Kurdistan et les possibilités de réconciliation. Emmenée en détention préventive, sa recherche lui est confisquée et elle est alors torturée afin de donner les noms des personnes qu'elle avait interviewées. Devant son refus, elle est finalement incarcérée. En 1998, alors qu'elle est déjà en prison, son nom est associé à l'explosion du Bazar aux Epices d'Istanbul et elle est accusée d'avoir pris part à ce complot supposé. Au cours du procès, l'homme qui l'avait accusé à tort sous la torture se rétracte et aucune preuve de sa participation à un éventuel complot n'est apportée.

Finalement, Pinar Selek est libérée après deux ans et demi de prison. Pourtant, alors qu'elle a déjà été innocentée par deux fois, la 9ème chambre pénale de la Cour de Cassation décide de suspendre les acquittements et réclame l'ouverture d'un nouveau procès contre Pinar Selek où elle risque alors une peine lourde de 36 ans de prison. L'Assemblée Pénale Générale rejette l'objection du Procureur Général et renvoie l'affaire devant la 12ème Cour d'Assises qui avait prononcé l'acquittement.

Un nouveau procès contre Pinar Selek aura lieu le 9 février 2011 au tribunal d'Istanbul, à Beşiktaş. Aujourd'hui chaque action de solidarité avec Pinar Selek est d'une importance capitale. Aussi, nous vous invitons à soutenir notre lutte pour la justice :

- en vous joignant en personne à la session du tribunal qui a lieu le 9 février ou en envoyant un comité d'observation au procès,
- en organisant des conférences de presse, en écrivant ou en nous envoyant vos déclarations de soutien politique (groupes/organisations),
- en rendant visible l'affaire Pinar Selek dans votre pays/Etat en diffusant cet appel et la campagne d'information qui l'accompagne,
- en participant à la pétition pour la campagne de Pinar Selek organisée par le PEN Club allemand (<http://www.ps-signup.de/>).

Cette pétition sera présentée en public par le PEN club allemand le jour du procès au cours d'une conférence de presse exceptionnelle à Istanbul. Toute contribution à cette pétition jusqu'au jour du procès est absolument la bienvenue.

Le procès de Pinar Selek est d'ores et déjà devenu un symbole dans la lutte pour la liberté et contre toutes les injustices. En relation étroite avec des groupes « marginalisés » par le système, Pinar Selek est également reconnue en Turquie, et ailleurs, pour ses livres sur la violence contre les travestis et les transsexuelles à Istanbul, l'histoire des luttes pour la paix en Turquie et la construction de la masculinité dans le cadre du service militaire. Ce dernier livre *Sürüne Sürüne Erkek Olmak* (« Une vie de Chien : la Masculinité ») est également publié en Allemagne sous le titre : *Zum Mann gehätschelt. Zum Mann gedrillt*.

Depuis 12 ans, de nombreux intellectuels turcs et étrangers ont apporté leur soutien à Pinar Selek en participant aussi personnellement à son procès. Le Pen Club allemand est également à la tête d'une campagne internationale de soutien qui est disponible à cette adresse :

<http://www.pen-deutschland.de/htm/aktuelles/pinar-selek,aufruf.php>

Pour plus de renseignements et/ou pour envoyer vos propositions de soutien à Pinar Selek, vous pouvez contacter :

- halatanigizplatformu@gmail.com (plateforme mail pour la campagne turque « toujours témoins pour Pinar »)

- yaseminsevval@yahoo.com (porte-parole à l'international pour la Campagne de Soutien à Pinar Selek)

- karinkarakasli@yahoo.com (membre de la Campagne de Soutien à Pinar Selek)

- Solidaritepinarselek.france@gmail.com (Comité de Solidarité avec Pinar Selek, France)

- En français :

http://www.pinarselek.com/public/page_item.aspx?id=829
www.pinarselek.fr

- En anglais :

<http://www.pinarselek.com/public/destek.aspx?id=45>

L'HEURE DE LA SOLIDARITE SONNE A NOUVEAU, REJOIGNEZ-NOUS MASSIVEMENT !!!

SOLIDARITÉ AVEC PINAR SELEK, UN SYMBOLE DE RÉSISTANCE EN TURQUIE, MENACÉE DE PRISON À VIE



Les faits remontent à juillet 1998 : Pinar Selek, sociologue, militante féministe, ne s'attendait nullement à être victime d'une cabale politique et judiciaire. La police qui l'avait arrêtée voulait qu'elle livre les noms des personnes interviewées dans le cadre d'un projet de recherche sur la question kurde. Devant son refus elle a été torturée.

En prison, elle apprend, en regardant la télévision, qu'elle est accusée d'avoir déposé une bombe ayant provoqué la mort de sept personnes, le 9 juillet 1998, au marché des épices d'Istanbul. Depuis, des rapports d'expertise ont conclu que la déflagration n'était pas due à une bombe mais à l'explosion accidentelle d'une bombonne de gaz. De plus, un homme qui disait avoir posé cette « bombe » avec elle, a reconnu avoir menti sous la pression de la torture. Pinar Selek passe deux ans et demi en prison et est libérée en décembre 2000, puis définitivement acquittée en 2006 par la 12ème Cour d'Assises d'Istanbul à la suite d'un procès qui aura duré plus de cinq ans.

Malgré les pressions qu'elle subit, elle n'a jamais cessé de militer et elle a co-fondé en 2001 la coopérative féministe Amargi.

En février 2010, l'assemblée pénale générale de la Cour de cassation récuse la décision d'acquittement et réclame la prison à vie pour Pinar Selek. Le procès est renvoyé à la 12ème Cour d'Assises d'Istanbul qui jugera Pinar Selek le **9 février 2011**. Une conférence de presse se tiendra à 9 :30 devant le tribunal à Istanbul.

Des militantes féministes, des intellectuel-le-s, des représentant-e-s d'organisations de défense des droits humains, des député-e-s européens, des avocat-e-s, des délégations des collectifs de solidarité de toute l'Europe seront présents au procès en tant qu'observateurs/trices et pour soutenir Pinar Selek dans sa lutte pour la justice.

AGISSONS D'URGENCE

**Acquittement irrévocable et public de Pinar Selek,
Arrêt de cet acharnement politique !**

PINAR SELEK N'EST PAS SEULE



Pour soutenir Pinar, écrivez au collectif de solidarité en France :

Solidaritepinarselek.france@gmail.com

www.pinarselek.fr

Signez massivement la pétition avant le 9 février sur :

<http://www.ps-signup.de>

Pinar Selek est une militante féministe, antimilitariste, qui ne cesse de lutter pour la paix et la justice pour toutes et tous !

Aujourd'hui c'est elle qui doit faire face à cet acharnement politique et judiciaire mais cela pourrait être n'importe laquelle/lequel d'entre nous qui ose se lever contre les injustices !

Agissons d'urgence !!

Pinar Selek vit actuellement en Allemagne (grâce à une bourse pour « les écrivains en exil » octroyée par PEN-Allemagne) en clamant son innocence.

Soutenons la comme le font de nombreux/ses intellectuel/les et organisations féministes en Turquie et à travers le monde.

Faites parvenir vos appels, le plus vite possible, en demandant :

- L'acquittement irrévocable et public de Pinar Selek
- L'arrêt de cet acharnement politique

Ecrivez par mail ou courriers postaux aux Ministre de l'Intérieur, au Ministre de la Justice, à la Commission des Droits Humains du Parlement Turc (adresses en fin de page)

Ministre de l'Intérieur :

Mr Besir Atalay

Iciseri Bakanligi, 00644 Ankara, Turquie.

Courriel : besir.atalay@iciseri.gov.tr

Fax : +90 312 418 1795

Formule d'appel :

Dear Minister/Monsieur le Ministre

Ministre de la justice :

Mr Mehmet Ali Sahin

Adalet Bakanligi, 06659 Ankara, Turquie

Courriel : info@adalet.gov.tr

Fax : +903124193370

Formule d'appel :

Dear Minister/Monsieur le ministre

Copie à la Commission

des droits humains du parlement :

Mehmet Zafer Uskul,

Commission Chairperson

TBMM İnsan Haklarını İnceleme

Komisyonu

Bakanlıklar, 06543 Ankara, Turquie

Courriel : inshkkom@tbmm.gov.tr

Formule d'appel : Dear Mr Uskul

Trouvez plus d'infos sur le site turc : **<http://pinarselek.com>**

Et sur le site français : **www.pinarselek.fr**

Contactez le collectif de soutien : **solidaritepinarselek.france@gmail.com**

Pinar Selek n'est pas seule !!!

APPEL À TOUTES LES RÉDACTIONS POUR PUBLICATION DU PEN ALLEMAGNE

DECLARATION DE PRESSE

La plus Haute Cour du Tribunal de Cassation turc réclame l'emprisonnement à vie pour l'écrivaine et militante des droits humains PINAR SELEK. Injustement accusée en 1998 d'un attentat à la bombe au bazar égyptien à Istanbul et d'appartenance au PKK et après avoir été acquittée à deux reprises en 2006 et 2007, douze ans après, la sociologue et militante des droits humains Pinar Selek est de nouveau gravement menacée. La Cour Suprême de la Cour de Cassation turque veut la condamner à la prison à vie sur la base du même chef d'accusation pour lequel elle a été pourtant à plusieurs reprises formellement innocentée.

Pinar Selek est boursière dans le cadre de notre programme „Ecrivains en exil“ de P.E.N. Allemagne. P.E.N. Allemagne proteste énergiquement et avec détermination contre cette nouvelle tentative inique dont le seul but est de faire taire définitivement une écrivaine courageuse et engagée pour les droits des minorités et des exclus de son pays, la Turquie. Nous prions tous les journalistes, essayistes et éditeurs de soutenir Pinar Selek, actuellement sous la protection de P.E.N. Allemagne, en rendant public son cas et la menace qui pèse sur elle.

Pour en savoir plus sur Pinar Selek et sur son histoire, vous trouverez une présentation des faits sur notre site web www.pen-deutschland.de

Une information complète est par ailleurs disponible auprès de **notre Présidente** Frau Claudia C. Krauß, pen-germany@t-online.de

Pour P.E.N.-Allemagne

Christa Schuenke
Vice-Présidente et responsable du programme Ecrivains en Exil.

PEN-Zentrum Deutschland
Kasinostraße 3
D-64293 Darmstadt

Tel. 06151-23120
Fax 06151-293414

email : PEN-Germany@t-online.de

www.pen-deutschland.de

LE RAPPORT ANNUEL 2010 DE L'OBSERVATOIRE POUR LA PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME SUR PINAR SELEK :

Mme Pinar Selek, écrivain et sociologue qui défend activement les droits des femmes, des groupes de population marginalisés et victimes de discriminations, y compris les enfants des rues, et des minorités kurdes et arméniennes, a à nouveau été poursuivie pour “terrorisme présumé”¹⁹.

En mars 2009, la neuvième chambre pénale de la Cour Yargitay d'Istanbul a réclamé une peine de prison à vie pour Mme Selek, annulant ainsi les deux décisions de la douzième chambre du Tribunal correctionnel d'Istanbul qui l'avaient acquittée pour manque de preuve la reliant à l'explosion ²⁰.

19 - Mme Selek avait été initialement arrêtée par la police deux jours après une explosion dans le Bazar aux épices d'Istanbul, le 9 juillet 1998, qui avait causé sept morts et de nombreux blessés. À l'époque, elle menait un travail de recherche sur la question kurde et l'origine de la guerre civile. Quatre rapports d'experts ont confirmé que l'explosion était due à une fuite de gaz et non pas à une bombe. À la base des accusations portées contre Mme Selek dans le cadre de cette affaire d'explosion n'existe que le témoignage d'un détenu, qui avait apparemment témoigné sous la torture de la part de forces de police. En décembre 2000, Mme Selek avait été libérée sous caution après avoir passé deux ans et demi en prison.

20 -Le procureur général de la Cour de cassation a fait appel des décisions de la neuvième chambre pénale de la cour Yargitay. Mais, le 9 février 2010, le conseil général de la Cour de cassation a rejeté l'opposition du procureur général et dans son arrêt a disposé clairement que la décision de la Neuvième chambre pénale était raisonnable. L'affaire sera examinée à nouveau par la douzième chambre pénale du Tribunal de grande instance d'Istanbul. Si celle-ci décide une nouvelle fois d'acquitter Mme Selek, cette décision sera à nouveau portée devant le conseil général pénal de la Cour de cassation. »

Dans, « L'obstination du témoignage », Rapport Annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, page 451, édité par OMCT/FIDH, Paris, décembre 2010.

Entretien (en français) avec Pinar Selek, filmé à Paris, le 14 décembre 2010



http://www.dailymotion.com/video/xgdtjp_interview-de-pinar-selek-sociologue-turque



ANNEXES

1

Chronologie du procès

2

Pinar Selek au Parlement européen, « Nous sommes tous Pinar Selek »
par Hélène Flautre

3

Appel à soutenir Pinar Selek, par Etienne Copeaux

4

Texte de la pétition pour Pinar Selek (en Turquie et à l'international),
avec la liste des premiers signataires

5

Texte de la plaidoirie de Pinar Selek à la 12ème Cour d'Assises
en date du 17 mai 2006

1. CHRONOLOGIE DU PROCES

9 juillet 1998

Explosion au Marché d'épices à Istanbul

11 juillet 1998

Rapport de l'expert de police : **"Ce n'est pas une bombe."**

13 juillet 1998

Deuxième rapport de la police sur le lieu de l'événement **"Ce n'est pas une bombe."**

14 juillet 1998

Rapport du laboratoire criminel: **"Aucune piste de bombe."**

20 juillet 1998

Rapport final de police sur l'enquête des lieux: **"Ce n'est pas une bombe."**

15 août 1998

Déposition faite par l'un des présumés coupables, Abdülmecit Öztürk, à la police: "Nous avons préparé l'attentat avec Pinar Selek."

18 août 1998

Déposition de Abdülmecit Öztürk auprès du procureur de la République: "Je ne connais pas Pinar Selek. J'ai rendu ma déposition à la police sous torture." Öztürk est prié d'attendre 15 minutes dans la pièce adjacente pour rendre ensuite sa deuxième déposition: "Je regrette. Nous l'avons fait ensemble."

2 novembre 1998

Rapport d'expertise du bureau du procureur: "Il existe des résidus de nitrocellulose. Probabilité de bombe ».

14 avril 1999

Déclaration de Abdülmecit Öztürk lors de l'audience: **"Je ne connais pas Pinar Selek."**

5 juillet 1999

Déclaration lors de l'audience de l'expert de bombe après l'enquête sur les lieux: "Si l'explosion était due à une bombe, il y aurait un trou d'au moins 50 cm. Nous n'avons pas constaté un tel trou. Forte probabilité que ce soit une explosion due au butane."

15 juin 2000

Rapport du Président de la faculté de chimie analytique de l'Université d'Istanbul Reşat Apak: "La nitrocellulose se trouve dans plusieurs produits, ce n'est pas une preuve de bombe."

27 juillet 2000

Rapport du département de médecine légale de l'Université de Médecine Cerrahpaşa: **"Une telle bombe est impossible, un rapport citant que c'est une bombe ne peut pas être un constat scientifique."**

21 décembre 2000

Rapport de trois professeurs d'université sollicités par le tribunal en qualité d'experts: **Définitivement pas une bombe, c'est une fuite de gaz butane.**

22 décembre 2000	Pinar Selek est libérée suite aux nombreux rapports rendus.
13 avril 2001	La Préfecture de Police envoie un rapport non signé, du jamais vu dans l'application juridique, malgré le fait que la Cour n'ait effectué aucune demande et qu'elle n'ait possession d'une telle autorité, dans lequel il est cité: "L'explosion est due à une bombe ».
4 juillet 2002	Le rapport d'expertise, préparé malgré une annotation du Commandement de la gendarmerie, s'opposant à ce que les personnes n'étant pas expert de bombe puissent s'exprimer sur un cas, disait : « Bombe ».
10 juillet 2002	Rapport du Professeur İnci Gökmen, expert sollicitée par le tribunal : "Définitivement fuite de gaz"
21 décembre 2002	Rapport de la commission de génie électrique de l'Université du Moyen-Orient: "Définitivement fuite de gaz"
28 décembre 2005	Malgré tous les rapports et les témoins, le procureur demande la condamnation aggravée à perpétuité.
2006	Jugement du tribunal : « puisque la source de l'explosion reste incertaine, il n'y aura donc pas de condamnation ».
2006	La 9 ^{ème} division (pénale) de la Cour d'appel a renversé le jugement du tribunal en soulignant qu'il était indispensable de passer jugement formel.
juin 2006	La 12 ^{ème} Cour d'Assises d'Istanbul a décidé d'acquitter Pinar Selek en raison du fait qu'il n'y avait aucune preuve matérielle contre elle.
17 avril 2007	Le procureur de la république a fait appel à cette décision et la 9 ^{ème} chambre pénale de la cour de cassation a infirmé la décision d'acquittal.
23 mai 2008	La 12 ^{ème} Cour d'Assises a renouvelé l'acquittal.
10 mars 2009	La 9 ^{ème} chambre pénale de la Cour de Cassation récuse de nouveau la décision d'acquittal concernant Pinar Selek, K. F. Sevgi, A. Öztürk, M. Yağan, H. Öztür, tandis qu'elle approuve l'acquittal de a. Öget v eve İ. Kaya. La cour réclame 36 ans de prison ferme pour Pinar Selek en l'accusant « d'être membre du PKK et d'avoir commis cet acte ».
2009	Le procureur général de la Cour de Cassation conteste la décision de la 9 ^{ème} chambre pénale de la Cour de Cassation devant l'assemblée pénale générale de la Cour de Cassation.
9 février 2010	L'assemblée pénale générale de la Cour de Cassation décide de condamner Pinar Selek en refusant la contestation du Procureur général de la Cour de Cassation par 17 voix contre 6 et de renvoyer l'affaire devant la 12 ^{ème} Cour d'Assises
9 février 2011	Tenue du procès à la 12^{ème} Cour d'Assises d'Istanbul qui avait décidé d'acquitter Pinar Selek en 2006



Petite revue de Presse Internet

<http://humanite.fr/node/9133>

<http://www.pen-deutschland.de/htm/aktuelles/Pinar-selek,aufruf-english.php>

<http://www.englishpen.org/writersinprison/bulletins/turkeypenquestionsdecisiontore-opentrialagainstPinarselek/>

http://www.Pinarselek.com/public/page_item.aspx?id=543

http://www.awsa.fr/awsa-france_sengage_aux_cotes_de_Pinar_selek.html

<http://www.turquieeuropeenne.eu/mot1409.html>

http://www.rennes.fr/accueil/a-la-une/actualites/les-actualites-de-la-ville-de-rennes/detail-actualite/actualites_detail/1/1930/86.html

<http://www.mirennes.fr/dossiers/dossiers271.aspx>

<http://akbdrk.free.fr/spip.php?article308>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=4&id=40877>

<http://www.amargi.org.tr/?q=node/641>

2. PINAR SELEK AU PARLEMENT EUROPÉEN : «NOUS SOMMES TOUS PINAR SELEK»

8 décembre 2010 par

La présidente de la délégation UE-Turquie,
Hélène Flautre

L'acharnement judiciaire ainsi que les menaces qui pèsent sur la défenseure des droits de l'Homme turque Pinar Selek étaient à l'ordre du jour de la réunion de la délégation UE-Turquie ce lundi 6 décembre.

Pinar Selek est une sociologue, écrivaine et activiste turque bien connue pour ses travaux de recherche sur les processus de paix et la démilitarisation comme pour ses activités auprès des plus vulnérables de la société. Citoyenne active et engagée, nous avons été unanimes à saluer son travail et à espérer davantage de Pinar Selek dans toutes les sociétés civiles. C'est également à l'unanimité que nous avons condamné les poursuites judiciaires et les menaces qui pèsent sur elle.

Accusée d'avoir fait exploser une bombe dans le bazar égyptien d'Istanbul en 1998, Pinar a été emprisonnée et torturée durant deux ans et demi avant d'être acquittée par deux fois pour manque de preuve. En effet, les expertises conduites par le tribunal ont majoritairement confirmé l'absence de bombe et attribué l'explosion à une fuite de gaz. Pour des raisons d'opportunisme politique visant à réduire Pinar au silence, le procureur a fait appel. La cour Suprême a accédé à sa demande en annulant les jugements de première instance. Voici comment 12 ans de procédure judiciaire kafkaïenne prennent un nouveau départ avec l'audience du 9 février prochain à Istanbul.

Menacée et agressée par la même mouvance nationaliste qui a assassiné Hrant Dink, Pinar est continuellement en danger. Fatiguée de devoir parler d'elle, elle voudrait davantage consacrer ses rencontres internationales aux sujets tabous qu'elle traite dans ses livres. Elle préférerait faire face à des poursuites ciblées pour ses projets que d'être considérée comme une criminelle ayant du sang sur les mains. Contrainte à l'exil, elle bénéficie du soutien du programme PEN et est réfugiée en Allemagne.

La première visite au Parlement européen de cette personnalité toujours souriante et dynamique est une belle rencontre et le début de revendications communes. En soutien à Pinar, les députés du Parlement européen envisagent de publier une lettre ouverte, d'interpeller les autorités turques, de consolider leurs coopérations avec le Conseil de l'Europe et d'utiliser tous les instruments de l'UE pour lui venir en aide, notamment en demandant à la Commission européenne d'observer son procès le 9 février 2011 et aux Etats membres d'assurer sa protection.

Affaire à suivre donc, mais Pinar sait maintenant qu'elle peut compter également sur nous !

<http://europeecologie.eu/Pinar-Selek-au-Parlement-europeen>

3. APPEL À SOUTENIR LA SOCIOLOGUE TURQUE PINAR SELEK

Par Etienne Copeaux

Persécutée par le pouvoir depuis 1998, la sociologue turque Pinar Selek encourt une peine de 36 années de prison. Elle est un exemple du courage des démocrates turcs face à la pression du militarisme, de la censure, de la coercition qui s'exerce sur la société turque.

Née en 1971, elle a fait ses études au lycée Notre-Dame de Sion à Istanbul, puis à l'université Mimar Sinan. Sa première recherche, qui portait sur le mouvement indigène de Mexico, a été publiée en 1996. Mais Pinar Selek s'est surtout intéressée à la sociologie d'Istanbul, particulièrement aux populations marginalisées comme les enfants des rues et les travestis, puis au problème de la violence en Turquie. En été 1996, Istanbul doit accueillir la conférence de l'ONU « Habitat II » ; le centre de la ville est alors « nettoyé » et Pinar ne se contente pas d'étudier les marginaux, elle prend leur défense et crée pour eux un centre d'accueil, l'Atelier des Artistes de Rue, ouvert à tous. Cette expérience fait l'objet de sa thèse de doctorat, *La rue Ülker, un espace de marginalisation*, publiée en 2001.

En plein centre d'Istanbul, l'Atelier est un lieu de refuge, d'écoute, de création artistique, de socialisation. On s'y exprime aussi sur la violence, sur la guerre qui fait rage dans le sud-est du pays, sur le sexisme et le machisme. Pinar décrit son atelier comme « un jardin d'amour construit avec de la boue, une source de vie dans le désert ». C'est intolérable au pouvoir qui, quelle que soit la coalition gouvernante, est soumis à l'armée. À l'époque, toute initiative un peu marginale, anti-militariste, non-conforme, est suspecte de viser à miner l'apparence de consensus imposé par le pouvoir, et l'outil répressif le plus commode est l'accusation de complicité avec le mouvement « terroriste » kurde du PKK.

Le prétexte à la répression survient le 9 juillet 1998. Ce jour-là, sept personnes sont tuées et 127 blessées par une explosion survenue dans le fameux Marché égyptien d'Istanbul. On crie à l'attentat terroriste, la police procède à un coup de filet, bien que, dès le lendemain, les rapports d'enquête établissent qu'il s'agissait d'une explosion de gaz accidentelle. Le 11 juillet, Pinar Selek est appréhendée en raison de ses « activités suspectes ».

Le 19 août, à l'occasion d'une « reconstitution du crime » sur les lieux de l'explosion – où une foule manipulée réclame le lynchage des « suspects » – le portrait de Pinar Selek apparaît dans la presse et à la télévision : d'autres suspects, sous la torture, l'ont désignée comme l'âme du complot. Elle encourt la peine de mort. Incarcérée pendant deux ans et demi, elle subit la torture. Entre-temps s'ouvre son procès, au cours duquel (décembre 2000) les experts apportent la preuve de la nature accidentelle de l'explosion. Pinar est remise en liberté. Elle déclare aux journalistes qui l'accueillent : « Je n'ai pas perdu mon temps, j'ai appris à lire et à écrire à mes compagnes prisonnières, tandis qu'elles m'ont enseigné la langue kurde ».

Le procès dure cinq ans, et le 28 décembre 2005, la détention à perpétuité est requise à l'encontre de Pinar et de cinq autres accusés, malgré l'absence de preuves. Pourtant, grâce à un large soutien en Turquie et à l'étranger, le procès se conclut le 8 juin 2006 par leur acquittement.

Depuis sa libération en 2000, Pinar s'était lancée dans d'autres travaux de recherche, s'impliquant contre le militarisme et la violence. En 2001, elle fonde un mouvement féministe, Amargi, crée une revue en 2006 et ouvre la première librairie féministe d'Istanbul en 2008. Elle publie plusieurs ouvrages dont *Nous n'avons pas pu nous réconcilier*, sur les luttes pour la paix en Turquie (2004) ; et «Une vie de chien : la virilité, sur le dressage machiste des jeunes pendant le service militaire (2008).

Mais les ennuis ne sont pas terminés. Alors qu'elle réside en Allemagne, bénéficiaire d'une bourse du PEN, elle apprend qu'elle doit se présenter à nouveau devant la neuvième chambre d'appel de la Cour Suprême du Tribunal de Cassation qui requiert à son encontre une peine de 36 années de prison.

À nouveau, une mobilisation est nécessaire. Vous pouvez signer en ligne une pétition de soutien européenne sur le site du Pen Allemagne : www.ps-signup.de

Actuellement Pinar Selek est sous la protection du PEN-Allemagne qui publie sur son site web des informations : **www.pen-deutschland.de**

Voir également le site officiel de Pinar Selek :

<http://www.Pinarselek.com/public/destek.aspx?id=47>

Le texte intégral du plaidoyer de Pinar lors de son procès en 2005 est disponible en anglais à cette adresse :

en turc : http://www.Pinarselek.com/public/page_item.aspx?id=567

en français : <http://turquieeuropeenne.eu/auteur1149.html>

Interview filmée de Pinar Selek à Nice en été 2010 :

<http://etienne.copeaux.over-blog.fr/ext/>

http://www.dailymotion.com/video/xf0jm6_pasionaria-rencontre-avec-Pinar-sel_news

4. PETITION POUR PINAR SELEK (Europe et Turquie)

« NOUS CONNAISSONS PINAR SELEK, NOUS
SOMMES SOLIDAIRES DE PINAR SELEK »

L'une des leader féministes, anti-militariste et défenseure de la paix en Turquie doit se présenter de nouveau devant la Cour alors même qu'elle a déjà été acquittée deux fois pour des accusations illégitimes. Sociologue, chercheuse et écrivaine, Pinar Selek a voué sa vie à la défense des opprimés et des marginaux. La neuvième chambre d'appel demande cette fois la peine à perpétuité.

Malgré la persistance d'une image de terroriste au cours de ces onze dernières années, et cela bien que le verdict d'acquittement fut rendu par la Cour, elle n'a jamais cessé de mener ses recherches et de partager ses oeuvres avec le public.

Pinar Selek a construit sa vie professionnelle et privée autour de l'adage « la pratique est la base de la théorie ». Née en 1971 à Istanbul, elle est diplômée du lycée Notre Dame de Sion et a obtenu le titre d'étudiant honoraire du département de sociologie, à l'Université Mimar Sinan. En 1996, son ouvrage *Ya Basta – Artik Yeter* (Assez) centré sur le mouvement indigène de Mexico est sorti chez Belge Publishing. Elle a fait publier sa thèse sous le titre *Masks, Cavaliers, Gacis - Ülker Street: A Place of Marginalization* (la rue Ülker; un espace de marginalisation) (1ère édition: 2001, Aykırı Publishing, 2ème édition: 2007, Istiklal Publishing).

Sa réussite universitaire repose largement sur sa conception idéaliste de prendre part dans les vies des personnes rencontrées lors de ses recherches. C'est dans cette démarche que Pinar Selek a prit soin des enfants des rues et des travestis bien après la fin de sa thèse. Elle a créé ainsi avec eux un « Atelier artistique de rue ». Grâce à cette initiative de création artistique, les enfants, ainsi que les travestis, ont pris part à la vie sociale.

Pinar Selek a voué sa vie à la dénonciation de la guerre et à une lutte active contre toutes formes de violence. Elle a participé à de nombreuses conférences, workshops et séminaires sur le genre, le militarisme, la violence, l'écologie, les médias, les enfants des rues et divers groupes sociaux marginalisés. De nombreux articles ont ainsi été publiés dans divers journaux, revues et dans la presse spécialisée.

En 2001, elle est devenue l'une des fondatrices d'Amargi Women Co-Op et a organisé dans ce cadre des rencontres de femmes à Diyarbakır, İstanbul, Batman et Konya. Elle travaille activement au sein d'Amargi et depuis 2006, participe à l'édition du journal féministe de l'association en tant qu'éditrice et coordinatrice. Elle a également participé à la création, en 2008, de la première librairie féministe de Turquie portée par Amargi. Elle a ainsi coordonné les rencontres de femmes écrivaines et lectrices « Quelles portes nos expériences ouvrent-elles ? ».

Pinar Selek était sur le point de finir son étude sur les conséquences de la guerre civile en Turquie qui a tant affaibli le pays, a coûté de nombreuses vies humaines et de chagrin, lorsqu'elle fut victime d'un complot faisant d'elle l'instigatrice d'un attentat à la bombe dans le marché aux épices d'Istanbul. Elle passa deux ans et demi en prison et onze années devant les tribunaux. Acquittée deux fois, elle doit pourtant encore contrer les attaques et les insultes. Elle s'est battue avec la seule arme qu'elle connaisse ; c'est-à-dire en diffusant son savoir, ses expériences et son amour pour la vie. Ainsi, durant toute cette période ; elle a écrit *Barışamadık* (Nous n'avons pas pu nous réconcilier), ouvrage se focalisant sur différentes luttes pour la paix en Turquie (2004, Ithaki Publishing) et *Sürüne Sürüne Erkek Olmak* [Leading a Dog's Life: Masculinity] (2008, İletişim Publishing) dont le propos est celui de la masculinité dans le contexte du service militaire. Elle a également publié trois contes pour enfant. Elle vient de terminer l'écriture de son premier roman, qui sera publié simultanément en turc et en allemand courant printemps 2011.

Depuis cette accusation, et encore aujourd'hui, la lutte de Pinar Selek et de ses partisans continue et ce n'est pas moins de 2000 personnes qui lui ont apporté leur soutien. Des intellectuelles tels qu'Orhan Pamuk et Yaşar Kemal, des écrivains, des comédiens, des journalistes, des juristes, des universitaires et des militants ainsi que toutes les femmes ont exprimé leur solidarité en portant un message commun « nous sommes témoins de la posture non violente de Pinar Selek ».

Nous tenons aujourd'hui à réitérer notre solidarité envers Pinar Selek, nous qui savons qui elle est réellement. Nous demandons que justice soit rendue pour que la lutte pour l'équité dans ce pays soit imaginable et possible.

J'apporte mon soutien a Madame Pinar Selek, sociologue, féministe, anti-militariste, oeuvrant pour la paix, la liberté et la démocratie en Turquie et dans le monde.

Prof Dr. Judith Butler, Prof. Dr. Noam Chomsky, Prof. Dr. Norman Paech, Prof. Martin van Bruinessen, Claudia Roth, Lord Rea, Prof. Dirk De Bièvre, Eugene Schougin, Prof. Ivaylo Ditchchev, Prof. Josef B. Gunz, Karin Binder, Feleknaş Uca, Meritxell Batet Lamaña, Hallgeir H. Langeland, Ali El-tari, Kinga von Gyökössi-Rudersdorf, Karin Binder, Celine Kearney, Heidi Graf Knoblauch, Ulrike Küstler, Meritxell Batet Lamana, Bahauddeen Latif, Rodzio Gonzalez Lorenzo, Lilo Lottermoser, Dr. Caroline Lucas, Prof. Jean Lynch, Anne Masjosthusmann, Sarah Parker, David Pisani, Tobias Pflüger, Jutta Treiber, Eva Quistorp, Dr. Joanna Santa Barbara, Dr. Peter Strutynski, Prof. Dr. Gerhard Stuby, Benno Herzog, Abdoul Boulane, Achim Schuster, Ada Donno, Agnes Fleckenstein, Alexander Ulrich, Alma Redzic, American Sociological Association (ASA), Anais Nedelec, Anita Friedetzky, Anne Le Berre, Anne Masjosthusmann, Annett Bender, Annette Schiffmann, Arzu Kılıç, Aurelie Placats, Bahauddeen Latif, Bar Human Rights Committee of England and Wales, Barbara Rossmann, Belgrad Siyaha Bürünmüş Kadınlar (Women in Black Belgrad, Sirbistan), Benno Herzog, Bernedette Muthie, Birgit Gärtner, Britta Eder, Britta Wente, Catherine Le Hir, Cecile Gararo, Celina Gonzalez, Celine Kearney, Ceri Mohterem, Chana Kaunda, Chris Scheinig-Bertelmers, Christian Arndt, Christiane Böhm, Christiane Schneider, Chrystal Brossault, Connan Kristell, Corinne Gallau, Çiçek Çakır, Dagau, David Chaytor, David Morgan, David Pisani, Dieter Balle, Dipl. Ing. Hella Bischoff, Dipl. Ing. Peter Hofmann, Dorothee Bruch, Dr. Bettina Lösch, Dr. Caroline Lucas, Dr. Charlotte Schmitz, Dr. Christian Wellmann, Dr. Erol Yildiz, Dr. Heinz Jürgen Schneider, Dr. Jens Siegelberg, Dr. Joanna Santa Barbara, Dr. med. Elisabeth Fries, Dr. Michael Schiffmann, Dr. Nikolaus Brauns, Dr. Peter Strutynski, Dr. Regine Mehl, Dr. RJ Hunter, Dr. Rolf Gössner, Dr. Shavarsh Kocharyan, Dr. Wolfgang Kirstein, Dr.rer.pol. Rudolf Rechsteiner, em. Prof. Dr. Ing. Manfred Fischer, Enno Jäger, Erika Fischer, Estella Schmid, Eva Quistorp, Evelyn Theis, Fanny Bugnon, Feminist Publishers 94, Fred

Lemaitre, Gabriele Bischoff, Gayard M., Gulistan Altın, Hallgeir H. Langeland, Harry van Bommel, Heidi Graf Knoblauch, Heike Geisweid, Heike Hoer, Hugo Charlton, Hülya Eralp, Hüseyin Aydın, Ian Cohen, Ingrid Scherf, Irmgard Heilberger, Isabelle Pineau, Ivan Foschi, İpek Çakır, Joelle Ferreira, Jörn Wunderlich, Jutta Treiber, Kani Xulam (ABD), Karin Binder, Karin Kelz, Karine Louvergneaux, Kaveh Morshedi Niknam, Kerstin Seifer, Kinga von Gyökössi-Rudersdorf, Kornelia Möller, Lagadeve Y., Lamberqueceux, Laurent Simon, Lilo Lottermoser, Lydie Poree, Manuelle Bidaud, Marcello Belotti, Maria Oshana, Marie Claude Bouin, Martin Dietmann, Martin Dolzer, Mazlum Hyalp, Meike Nack, Meritxell Batet Lamaña, Michele Fou Geron, Monika Böchle, Monika Morres, Nadia Deroine, Nadia Gourmante, Nielsen Kiil, Oclil Piquet, Patricia Lefevre, Piel U., Prof. Ariel Dorfman, Prof. Dirk De Bièvre, Prof. Dr. Georg Simonis, Prof. Dr. Gerhard Stuby, Prof. Dr. Herbert Schui, Prof. Dr. Martin Sökefeld, Prof. Dr. Reimar v. Alvensleben, Prof. Dr. Wolfgang C. Müller, Prof. Jean Lynch, Prof. Josef B. Gunz, Prof. Judith Blau, Prof. Peter Cole, Renate Riedlinger, Rodzio Gonzalez Lorenzo, Ronie Lever, Sandra Cangemi, Sarah Parker, Sevim Çakır, Silvia Birnbaum, Susanne Deitert, Thaeron M., Therese Collien, Thomas Ebermann, Tobias PflügerTom Mathar, Ulla Jelpke, Ulrike Küstler, Ursula Kretschmer, Ute Koczy, Viktoria Sunden, Voice of Difference, Wilfred Dcosta, Wolfgang Gehrcke, Xerip Yildiz, Yavuz Fersoglu, Yusuf Başkan.

Et en Turquie :

Yaşar Kemal, Orhan Pamuk, Vedat Türkali, Hrant Dink, Prof. Dr. Baskın Oran, İpek Çalışlar, Pınar Kür, Aslı Erdoğan, Oya Baydar, Prof. Dr. Ali Nesin, Ragıp Zarakolu, Şanar Yurdatapan, Prof. Dr. İbrahim Kaboğlu, Ataol Behramoğlu, Zeynep Oral, Dr. Selma Acuner, Buket Uzuner, Ayça Atikoğlu, Aydın Engin, Doç. Dr. Ayşe Parla, Cahit Berkay, Deniz Türkali, Derya Alabora, Ece Temelkuran, Doç. Dr. Filiz Kardam, Prof. Dr. Faruk Birtok, Perihan Mağden, Prof. Dr. Gençay Gürsoy, Genco Erkal, Prof. Dr. Hakan Gürvit, Hale Soygazi, Zeki Demirkubuz, Doç. Dr. Halil Berktaş, İsmail Beşikçi, Prof. Dr. Jale Parla, Jülide Kural, Karin Karakaşlı, Latife Tekin, Mahir Günşiray, Mehmet Çağçağ, Prof. Mehmet Ecevit, Mehmet Uzun, Prof. Dr. Melek Göregenli, Mercan Dede, Mihri Belli, Müjde Ar, Müge İplikçi, Neşe Yaşın, Prof. Dr. Nükhet Sirman, Oral Çalışlar, Orhan Miroğlu, Orhan Silier, Rıdvan Akar, Sabahat Akkiraz, Sibel Eraslan, Prof. Dr. Aksu Bora, Prof. Dr. Şahika Yüksel, Prof. Dr. Şebnem Korur Fincancı, Prof. Dr. Semra Somersan, Doç. Dr. Sevin Okay, Prof. Dr. Sibel Irzık, Doç. Dr. Şemsa Özar, Şirin Tekeli, Prof. Dr. Taha Parla, Burhan Şeşen, Talin Sucuyan, Teoman, Uğur Yücel, Vecdi Sayar, Yeşim Ustaoglu, Prof. Dr. Yıldız Ecevit, Prof. Dr. Zeynep Direk, Zeynep Atikkan, Zeynep Avcı, Doç. Dr. Zeynep Çağlayan Gambetti, Abdurrahman Dilipak, Adnan Ekinci, Adnan Yıldız, Prof. Dr. Ahmet Çakmak, Ahmet Ilgaz, Ahmet Ögüt, Ahmet S. Uluğ, Ahmet Şık, Ahmet Tulgar, Akın Birdal, Ali Alper, Ali Coşar, Doç. Dr. Ali Serdar Fak, Altay Öktem, Aslı Altan, Asude Kayaş, Atilla Soysal, Ayca Atikoğlu, Ayfer Tunç, Ayhan Bilgen, Aylin Sunam, Aynur Doğan, Ayşe Günaysu, Yrd. Doç. Ayşe Parla, Ayşegül Özorpat, Yrd. Doç. Ayşen Candaş Bilgen, Ayten Sönmez, Aziz Çelik, Barbaros Altuğ, Barkın Engin, Beral Madra, Berat Güncikan, Berna Kurt, Burak Korucu, Burhan Şeşen, Cahit Baylav, Celal Başlangıç, Cem Yegül, Ceren Erdem, Cevat Özkaya, Ceylan Özerengin, Çağatay Anadol, Çelenk Bafra, Çiğdem Öztürk, Deniz Durukan, Deniz Gül, Dr. Deniz Özdemir, Derya Bengi, Ece Temelkuran, Eda Karaltı-Rentsch, Elif Akçalı, Elif Cemal, Elif Ergenç, Emrah Yaralı, Erdağ Aksel, Erdir Zat, Erdoğan Aydın, Av. Ergin Cinmen, Ergun Babahan, Erol Köroğlu, Ersin Salman, Prof. Dr. Ertan Yurdakoş, Esmeray, Esra Kahraman, Esra Koç, Eugene Schoulgin,, Fatih Taş, Fehmiye Çelik, Ferdi Kestekoğlu, Ferhat Tunç, Feryal Öney, Feza Kürkçüoğlu, Filiz Karakuş, Av. Filiz Kerestecioğlu, Filiz Koçali, Fuat Sahinler, Fulya Erdemci, Gaye Boralioğlu, Gönül Kenter-Engemann, Prof. Dr. Güher Saruhan, Güldal Kızıldemir, Prof. Dr. Gülen Aktaş, Güler Kazmacı, Gülnur Savran, Dr. Gülşen Aydoğan, Prof. Dr. Hakan Gürvit, Hakan Tahmaz, Doç. Dr. Hakan Yılmaz, Hale Tenger, Doç. Dr. Halil Berktaş, Prof. Dr. Haner Direskeneli, Hasan Akkiraz, Hasan Saltık, Hatice Yaşar, Hikmet Çetinkaya, Prof. Dr. Huri Özdoğan, Av. Hülya Gülbahar, Hüseyin Deniz, Hüseyin Karabey, İlgin Su, İlkay Akkaya, Işık Yenersu, İbrahim Cansızoglu, İlknur Hacisoftaoğlu, İlknur Üstün, İpek Çelik, İrfan Aktan, İrfan Uçar, İsmail İlknur, Dr. Kaspar Zakaryan, Av. Kemal Aytaç, Kerem Karaboğa, Yrd. Doç. Dr. Koray Çalışkan, Korkut Akın, Laleper Aytek, M. Levent Akman, Makbule Kaymaz, Mehmet Antmen, Mehmet Barış

Albayrak, Mehmet Çağçağ, Prof. Mehmet Ecevit, Mehmet Özveren, Prof. Dr. Mehmet Saçlıoğlu, Mehmet Uluğ, Mehmet Uzun, Melis Rozental, Melis Tarhun, Melisa Çakmak, Melissa Bilal, Meltem Savcı, Av. Meral Danış Bektaş, Mukaddes Kubilay, Yrd. Doç. Dr. Murat Akan, Murat Çelikkan, Yrd. Doç. Dr. Murat Parker, Murat Sahinler, Doç. Dr. Mustafa Çetiner, Muteber Öğreten, Müjgan Arpat, Müjgan Halis, Mürüvvet Türkyılmaz, Nazan Maksudyan, Dr. Nazan Üstündağ, Nazlı Ongan, Prof. Dr. Nesrin Sungur, Neşe Ozan, Neşe Şen, Nevin Sungur, Av. Nezahat Gündogmus, Nilgün Cerrahoğlu, Yrd. Doç. Dr. Nilgün Toker, Nilgün Yurdalan, Nilüfer Akbal, Nimet Tanrikulu, Nukhet Esen, Nukte Devrim Bouvard, Nursel Güler O. Murat Ertel, Oğuz Sönmez, Oğuz Özerdem, Oral Çalışlar, Orhan Alkaya, Orhan Miroğlu, Orhan Silier, Orient Expressions, Osman Baydemir, Osman Kavala, Oya Coşkun, Ömer Ahunbay, Övül Durmuşoğlu, Özcan Yurdalan, Özdem Petek, Pınar İlkcaracan, Raffi A. Hermonn, Ragıp Yavuz, Doç. Dr. Refika Hamutçu, Av. Reyhan Yalçındağ, Rıdvan Akar, Roni Margulies, Ruken Öztürk, Sabahat Akkiraz, Sami Urfalı, Seferi Yılmaz, Seher Eylem Kaya, Selim Birsell, Selin Tunç, Doç. Dr. Serhan Tuğlular, Sevilay Saral, Sevim Belli, Sevin Okyay, Sırma Köksal, Av. Sibel Eraslan, Prof. Dr. Sibel Irzık, Doç. Dr. Simten Çoşar, Siren İdemen, Songül Erol Abdil, Yar. Doç. Dr. Suna Ertuğrul, Şehnaz Şişmanoğlu Şükran Soner, Talin Sucuyan, Taner Koçak, Taylan Şengül, Tuncay İyilikçi, Prof. Dr. Turgay Kurultay, Turgay Oğur, Doç. Dr. Tülay Berktaş, Ulaş Özdemir, Umay Umay, Umut Kısagün, Ülkü Özakin, Vasıf Kortun, Veysi Sarısözen, Yaprak Zihnioğlu, Av. Yasemin Öz, Dr. Yelda Yücel, Yıldız Ramanzanoğlu, Yiğit Ekmekçi, Av. Yusuf Alataş, Yücel Göktürk, Yüksel Selek, Zafer Aydın, Zeynep Atikkan, Zeynep Kutluata, Zeynep Tanbay, Yrd. Doç. Dr. Zühre Aksoy...

Pour signer la pétition : <http://www.ps-signup.de/>

5. PLAIDOIRIE DE PINAR SELEK A LA 2ème COUR D'ASSISES D'ISTANBUL EN DATE DU 17 MAI 2006

Je vous présente ce texte appelé « défense » dans le jargon juridique, non pas dans le but de me défendre contre les diverses allégations à mon encontre mais plutôt pour expliquer comment je me suis battue pour ma dignité, ma personne, ma quête de la liberté et mon lien à la vie, contre la cabale que je subis depuis extrêmement longtemps.

Oui, il est vrai que j'ai été dans une position de défense depuis que le complot du Bazar à Épices¹ a mis ma vie entre parenthèses. A présent, je vais tenter d'expliquer ce pour quoi je me suis défendue et comment.

Depuis mon enfance, j'ai essayé d'imaginer comment il était possible de mener une vie libre, morale et heureuse. J'ai étudié la sociologie pour trouver des réponses à ces questions, pour me comprendre moi-même et la société, et pour étendre mon champ de liberté. Pendant mes années universitaires, à la poursuite de cette quête infinie, j'ai essayé de créer mon propre chemin en questionnant les rapports entre le savoir et le pouvoir, la manière dont la science est instrumentalisée, les modes comportementaux et langagiers, bref, en questionnant tout ce qui était trop sacré pour être abordé. Comme je m'étais donné énormément de mal pour trouver les réponses à mes questions et avais analysé le moindre mot que j'avais appris, je fus reçue comme major de ma promotion.

Au cours de ma défense pendant le procès du 14 avril 1999, j'ai fait une référence à Bourdieu, qui avait écrit : « je veux pénétrer plusieurs vies, c'est à dire m'entretenir et discuter avec les gens qui ont l'expérience de ces vies et construire des relations entre les subjectivités », suivant ainsi la formule de Flaubert : « un sociologue pénétrera et touchera certainement de nombreuses vies, essaiera de comprendre des gens qui ont des émotions et des expériences dont il/elle n'a jamais fait l'expérience ». J'ai passé le début de mes années universitaires, non pas dans les couloirs ni dans les réfectoires, mais à l'intérieur même de la vie, avec cette profonde motivation, cherchant encore et toujours. J'essayais toujours de sonder l'insondable, et ainsi, à ma façon, d'éclairer les ténèbres.

Je pensais que les sociologues, tout comme les médecins, devaient être capables de guérir les blessures de la société. Après avoir achevé mes recherches sur la manière dont les transsexuels avaient été expulsés d'Ulker Street² et avoir validé ma thèse, je ne

1. Le 7 juillet 1998, une explosion a eu lieu dans le Bazar à Épices, tuant 7 personnes et en blessant 120. Les rapports des experts ont conclu que la cause de cette explosion était une bombonne de gaz mais Pinar Selek a été accusée d'avoir posé une bombe dans le Bazar et le procès est encore en cours.

pouvais tout simplement pas abandonner les personnes dont j'avais partagé les problèmes, sous prétexte d'avoir obtenu ce que je désirais. Et donc je ne les ai pas abandonnées. J'ai participé à un atelier avec les personnes que j'avais rencontrées au cours de diverses enquêtes et qui avaient toutes subi une forme ou une autre d'exclusion et d'isolement. Nous l'avions appelé « l'Atelier des Artistes de Rue ».

C'est horrible de voir cet atelier présenté comme une fabrique de bombes. Non, jamais une bombe n'aurait pu pénétrer dans notre atelier. Au contraire, dans ce tout petit espace qui nous appartenait, nous tentions de surmonter toutes sortes de violences, essayant au contraire de soigner les blessures causées par la violence. Nous devons laver la réputation de cette expérimentation qui en valait la peine, pas seulement pour moi mais pour toutes les personnes de l'atelier, mais aussi pour la société. Notre atelier, qui a été calomnié par d'horribles accusations, était en réalité un lieu d'amour.

Dans cet endroit, les personnes qui avaient été mises au rebut de la société, allaient récupérer des matériaux utiles qu'elles extirpaient des déchets pour les transformer en œuvres d'art. Pour un groupe de gens qui, tout d'abord, ne savaient pas comment être unis et faire face à l'isolement et à l'état de siège que nous subissions, nous sommes revenus à la vie à travers l'art, nous nous sommes épanouis et avons même commencé à nous enraciner. Dans cet espace minuscule où nous réalisions des masques, des vases fait de boue, des statues de plâtre et des peintures, nous avons créé un théâtre de rue. Et dans un laps de temps très court, nous avons été invités pour faire des représentations dans de nombreux lieux. Nos œuvres ont commencé à être exposées dans les rues. Nous avons également publié une revue. Cette revue, qui comptait de nombreux auteurs et revendeurs, s'appelait : « l'Invité ». Tout le monde s'évertuait à répéter : « le sens de l'hospitalité est mort...la télé et la vie citadine ont tué le sens de l'hospitalité ». Mais nous, nous avons réussi à inviter des personnes dont les voix n'étaient jamais entendues dans les maisons d'autres personnes, et, dans un sens, à faire revivre le sens de l'hospitalité. Grâce aux liens solides créés dans la rue, nous avons très rapidement distribué les 3000 exemplaires que nous avons imprimés.

Notre atelier était minuscule mais son impact grandissait en même temps que sa productivité. Cet atelier, avec sa politique d'ouverture, où des dizaines de personnes passaient chaque jour, et où des transsexuels sans domicile et des enfants venaient parfois trouver refuge, était aussi un endroit où on pouvait s'impliquer et se mêler aux autres. Donc, toute personne ayant des problèmes pouvait nous rendre visite. Ceux qui avaient l'habitude de devenir agressifs à cause de la violence et de l'exclusion dont ils souffraient apprenaient à se faire confiance et à faire confiance aux autres au sein de l'atelier. Certains ont même abandonné la prostitution et les drogues grâce au pouvoir de l'art et du partage.

Et c'est alors que tout s'est écroulé. Juste au moment où nous commençons à nous enraciner, je me suis retrouvé au beau milieu de ce complot infâme et en suis devenu le personnage central, son actrice principale. Le complot du Bazar à Épices a été, avant tout, une atteinte contre l'Eden que nous avons extirpé de terre, contre notre oasis dans le désert. Notre atelier, qui était situé au milieu de Beyoglu³ et dont les portes étaient en permanence ouvertes à tous, de façon à ce tous puissent entrer et venir à leur guise, a été catalogué « fabrique de bombes », et la femme la plus active de ce lieu décrite comme une terroriste. Quand ceci est arrivé, les espoirs des personnes qui

2. Une rue d'Istanbul où des travestis habitaient et ont plus tard été expulsés par des groupes fascistes, avec l'approbation officielle des forces de police et des autorités de l'époque.

3. Un quartier du centre d'Istanbul.

fréquentaient ce lieu, et qui, de toute façon, devaient constamment faire face à des problèmes, ont volé en éclat.

Ces personnes, qui subissaient la violence de façon quotidienne, mais qui construisaient ensemble l'expérience collective d'une forme d'existence non-violente, n'ont pu que s'effondrer face à une telle attaque contre notre atelier.

Un travesti qui me rendait visite lorsque j'étais en prison me dit : « un rêve ne peut perdurer aussi longtemps. Le nôtre n'avait que trop duré. Je répétais sans arrêt que quelque chose tournerait mal ; je répétais sans arrêt que c'était trop beau pour être vrai, que la vie ne pouvait décidément pas se passer aussi bien. Mais ça, c'est allé au-delà de ce que je pouvais imaginer. J'ai traversé beaucoup de choses. Je pensais m'être habitué à tout et à n'importe quoi, mais je ne me souviens de rien qui ne m'ait autant affecté que ça. Ils ont sali la chose la plus innocente et pure que nous ayons construite. C'est comme s'ils avaient tué notre bébé. Quelle vie terrible ! Même quand tu fais tout ce qu'il faut, ils s'arrangent pour tout salir. Tu ne peux pas t'enfuir, tu ne peux pas t'échapper. J'ai vraiment été traumatisé. »

Les conditions de vie et de travail de cet ami travesti ne tenaient qu'à un fil. Il aurait pu être tué d'un coup de couteau, au beau milieu de la nuit, sur l'autoroute E5 ou autre part, et il aurait été abandonné là. Pourtant, malgré ce risque, mes amis travestis sont toujours restés à mes côtés. N'y avait-il qu'eux ? Les enfants des rues, qui avaient toujours été les travailleurs les plus actifs au sein de l'Atelier des Artistes de Rue, venaient constamment au tribunal, et ce, dès le tout premier procès. Ce n'était pas chose facile pour eux. Ces enfants, qui sont continuellement assassinés par des tueurs anonymes, passent leur temps, tout comme les travestis, à fuir la police. Pourtant, ils sont venus témoigner dans un procès où les autorités de police elles-mêmes m'accusaient. Ils ont expliqué : « notre grande sœur Pinar ne voulait même pas nous laisser ramener du solvant dans l'atelier. » Je leur envoyais encore et toujours des messages pour qu'ils ne viennent pas au tribunal ; parce que j'avais peur qu'ils soient punis pour cela. Mais ils ne m'écoutaient tout simplement pas. En fait, ils ne faisaient pas que me défendre, ils défendaient leur atelier aussi. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour empêcher que l'amour que nous avons créé ne soit sali. Notre amour n'a pas été sali, mais notre atelier a volé en éclats.

Je n'arrête pas de penser à ce que le complot du Bazar à Épices a le plus détruit. Mes plus belles années ou celles à venir ? Avant tout, ce complot m'a coûté la mort de ma mère. Ensuite, il a fait exploser l'Atelier des Artistes de Rue en tant de morceaux qu'il est à jamais impossible de le réparer.

Et, en ce qui me concerne, que s'est-il passé ?

J'ai appris que telle était la règle du jeu. Si tu tentes de révéler le mot de passe à haute voix, tu es déclaré coupable. De plus, tu n'es pas puni d'avoir révélé le mot de passe à voix haute, mais, tu es plutôt rendu coupable de quelque chose contre laquelle tu as passé ta vie entière à lutter et à te battre. Par exemple, si tu es une bonne sœur, on t'accuse de prostitution. Si tu es quelqu'un qui a voué sa vie à perpétuer les valeurs de l'Islam, on te stigmatise comme dealer d'alcool ou de drogues. Ou bien, si tu es antimilitariste, on t'accuse d'être un terroriste. Et c'est fait d'une façon si insidieuse, que tu n'as pas d'autre alternative que de te défendre. Donc, au fur et à mesure que tu deviens le centre de l'attention, petit à petit, tu es contraint de commencer à te focaliser sur toi-même. Les accusations se succèdent les unes aux autres et se répètent encore et encore. Même si ces accusations constituent principalement des allégations, la boue qu'on t'a jetée au visage laisse son empreinte et tous ceux qui te regardent se rappellent de ces accu-

sations. A partir de ce moment, il t'est impossible de conserver ton ancienne identité. Tu n'es pas accusé d'un crime prémédité, non. Tu n'es pas non plus déclaré « criminel de guerre ». L'organisation pro-guerre te « terrorise », te transforme en terroriste et te présente à des millions de gens sous cette nouvelle identité.

J'ai également été piégée par les règles du jeu. En fait, je m'attendais à avoir des problèmes et à éventuellement me retrouver face à vous à cause des recherches que j'avais menées, et j'ai pris ce risque consciemment. Mais je n'aurais jamais pu imaginer me retrouver au milieu d'une conspiration si terrible et inhumaine.

Quand j'ai été placée en garde à vue, la première chose qu'ils ont voulu savoir a été les noms de toutes les personnes que j'avais eues en entretien au cours de mes recherches. J'ai refusé de répondre à leurs exigences car j'avais effectué mes enquêtes sur des personnes qu'on avait poussées au crime pendant des années, et que je n'avais encore jamais révélé à la police aucune information à leur propos. Entre temps, ils ont passé mes recherches au peigne fin. Puis, tout à coup, ils ont fait disparaître ma thèse et l'ont remaniée pour en faire un sujet explosif. Ils ont déclaré que j'avais aidé des militants à cacher leurs bombes pendant que je menais mes enquêtes. C'est ainsi qu'ils ont fait de ma thèse antimilitariste une bombe. Ils ont intensifié la torture, arguant qu'ils avaient trouvé des explosifs sur moi ainsi que dans l'atelier, qu'ils soupçonnaient être mon « atelier de fabrication ». Il est extrêmement pénible pour quiconque de raconter la torture qu'il a dû supporter. Mais je suppose que je suis obligée de la mentionner ici : si vous vous souvenez tout simplement de ce que vous ressentez quand vous vous coupez à la main ou quand vous vous foulez la cheville, vous commencez alors à saisir ce que l'on endure sous la torture. J'ai été soumise à une torture particulièrement intense et insupportable. J'ai eu le bras déboîté alors que j'étais suspendue par les mains et ils l'ont remis en place d'une manière réellement horrible. J'ai été quasiment privée de sommeil. La façon dont ils m'ont torturé le cerveau en criant des choses comme : « on va en faire de la bouillie ! » n'était pas sans rappeler la lobotomie que subissent les malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques. Cela ressemble peut-être à une histoire tout droit sortie d'un roman de science-fiction, qu'une femme qui serait extrêmement documentée à propos des questions de santé mentale et de folie aurait pu utiliser afin de choquer. Mais c'est en réalité une chose extrêmement difficile à endurer. Le plus grand des supplices a été de menacer de torturer les enfants des rues et les travestis, et de les livrer en pâture aux médias si je ne faisais pas ce qu'ils me demandaient.

Et donc, afin d'être débarrassée d'eux et de pouvoir poursuivre ma lutte dans des conditions plussainesaussivitequepossible,etplusquetout,pouréviterquequiconquedansmonentourage ne soit blessé, j'ai signé une déposition. Cette déposition était uniquement à ma charge, déclarant que j'avais aidé les personnes sur lesquelles j'avais effectué mes recherches ; et l'absurditédecettedépositionétaittellequejesavaisquecelaseremarquerait. Jemesouviens vaguement avoir été emmenée en prison puis devant le procureur ; mais j'ai toujours présent à l'esprit ce sentiment qui me submergeait alors : « j'ai enfin échappé à leurs griffes ! ». Parce que la totale absurdité des accusations qui continuaient de peser sur moi était aussi limpide que la lumière du jour, j'avais totalement confiance dans le fait que la vérité finirait par éclater au grand jour. L'atelier d'art n'était pas mon « atelier de fabrication ». Il était impossible qu'une bombe se soit trouvée là. D'ailleurs, dans un assez bref laps de temps, on révéla que les explosifs qui avaient soi-disant été retrouvés là avaient été auparavant en la possession de la police. Mais les conspirateurs étaient acharnés. Un mois après mon incarcération, alors que j'étais occupée à penser que je serais bientôt relâchée, je me suis soudain vue à la télé. Le scénario s'étoffait et j'en étais devenue l'actrice principale. Apparemment, l'explosion dans le Bazar à Épices avait été causée par une bombe et cette bombe avait été posée par Pinar Selek. Je me souviens qu'alors que je me regardais

à l'écran, je me suis sentie comme suspendue au-dessus du néant. Ensuite, les allégations se sont enchaînées et de nombreuses accusations se sont accumulées. Du fait de témoignages extorqués à diverses personnes, on tenta de m'accuser de nombreux crimes tel ce meurtre mafieux qui avait eu lieu alors que j'étais en prison, d'autres explosions etc... Les personnes qui ont signé ces dépositions contre leur volonté, sous la torture, ont expliqué au tribunal de quelle façon on les y avait contraintes. Mais cela ne m'a pas empêché de devoir faire face à un imbroglio total d'accusations. Cependant, la partie la plus pitoyable du scénario a été la tragédie qu'ont subie ces témoins. Nous avons tous suivi ce qui est advenu de ces personnes au cours de l'instruction. Je crois que ce sont les principales victimes de tout ce processus.

Cela m'a fait de la peine de voir ma thèse détruite. Mais le pire est qu'une telle punition face à une démarche qui avait pour simple ambition de tenter d'apaiser les plaies béantes de la société, est devenue également une menace contre toute tentative de diagnostic ou de soin encore à inventer. Au travers de ma personne, un signal d'alarme a été envoyé à tous les hommes et toutes les femmes en recherche d'une indépendance d'esprit. Les sociologues, les chercheurs en sciences sociales et les militants ont été pointés du doigt. Et j'ai été choisie comme emblème.

Mais alors, comment ai-je pu résister ? Comment ai-je pu me défendre ?

Les policiers qui m'ont conduite en prison me rabâchaient sans cesse que je me suiciderais bientôt et que ma mère allait mourir. Enfermée entre ces quatre murs, j'ai longtemps réfléchi à ce que cela signifiait. A posteriori, tous les événements qui s'ensuivirent ont dévoilé très clairement les intentions derrière les mots. A ce moment-là, pourtant, ma mère et moi nous accrochions à la vie de toutes nos forces. J'avais été mêlée à tant d'accusations, tant d'affaires criminelles que, si je creusais trop profondément, je me noierai à coup sûr. Donc, je me suis abstenue. Lors de la première audience, je me suis expliquée : « si l'explosion dans le Bazar à Épices a été causée par une bombe, il s'agit d'un crime contre l'humanité, mais les accusations dont je fais l'objet constituent elles-aussi un crime contre l'humanité ». Aussi, j'ai refusé toutes ces accusations et ai poursuivi mon travail bien que j'étais prisonnière. Je suis parvenue à survivre sans m'effondrer sous la pression psychologique de ce procès et des questions afférentes. Je n'ai aucune idée de la façon dont quiconque pourrait expliquer à quoi ressemblent deux années et demi d'emprisonnement dans le quartier des femmes. Je me souviens de mes nombreux face-à-face avec moi-même ; ce dont j'avais besoin et ce que je voulais devenir m'apparaissait de plus en plus clairement ; j'expérimentais la confusion psychique et émotionnelle, et, dans le même temps, la clarification et la simplification intérieure.

J'ai mis à profit mes deux ans et demi de captivité. Même si je n'ai pu faire parvenir à l'extérieur que peu d'écrits réalisés en prison et ne sais même pas ce qu'il en est advenu, écrire m'a permis de me recentrer et de devenir plus forte. Je sais les affres par lesquelles sont passés de nombreux philosophes et penseurs. Parfois, il faut être puni pour avoir révélé la vérité. Et il faut prendre ce risque, au nom de la vérité ! L'Éminente Cour se rappellera que, dans les premières audiences, je me suis comparée aux femmes qu'on a brûlées au Moyen Age. Cependant, c'est une chose vraiment horrible pour celui qui est pacifiste et qui a voué sa vie à la lutte contre la violence, le militarisme et toutes les guerres, d'être présenté à la société comme le responsable d'un massacre. Pire que tout, je suis devenue un personnage médiatique. Devoir constamment se justifier détruit notre liberté, notre authenticité et notre rapport à la vérité. Malheureusement, en ce qui me concerne, ce genre de destruction s'est produit...

A ma sortie de prison, je ne me suis pas mise à jouer à la « gentille fille » par culpabilité. J'ai empêché ce procès d'atteindre ma vie. Dès que j'ai été relâchée, aux portes même de la prison, j'ai déclaré que je continuerai ma lutte pour la paix. Si ma petite contribution pour la paix avait été punie de la sorte, je devais intensifier et amplifier cet effort pour le rendre encore plus grand, avant tout par respect personnel. Le chemin que j'avais pris dans la vie était façonné par les quêtes que j'avais poursuivies avant que ce complot ne m'atteigne. Cette fois, ils sont venus à moi avec des menaces directes et indirectes. Quand on a révélé, en votre présence, que toutes les accusations qu'ils me faisaient porter étaient totalement infondées, la passion qui les animait pour me confondre d'une façon ou d'une autre a décuplé malgré tout. Le dernier exemple en est qu'ils ont placé de fausses informations contenues dans le journal Milliyet dans mon dossier. Pourtant, dans ce même journal, a été publié un article conséquent qui dévoilait la falsification des informations mentionnées ci-dessus, et dans lequel le rédacteur en chef lui-même s'excusait de ne pas s'en être rendu compte. Vous savez mieux que moi de quelle manière ces informations sont fabriquées. Le fait que cet article, que même la rédaction du journal avait reconnu comme étant falsifié et qui s'en était excusé, a été rapidement ajouté à mon dossier, a rendu cette conspiration qui perdurait avec une incompétence sans fond, encore plus évidente.

Pourtant, malgré tout cela, je ne cédaï toujours pas dans l'affaire du complot du Bazar à Épices. Mon secret était l'amour. Tout d'abord, ma famille s'est toujours tenue à mes côtés, faisant preuve d'une confiance et d'un soutien sans faille. Mon père, toujours la pipe à la main, a travaillé tel un détective dès le premier jour. J'imagine que la détresse ressentie par les chirurgiens qui doivent opérer leur propre fille a aussi pesé sur lui, mais jamais il n'en a montré aucun signe. J'ai toujours senti sa main sur mon épaule, m'apportant réconfort et soutien. Ma mère était une femme typique de la période républicaine et c'est la raison exacte pour laquelle ce qui m'est arrivé l'a touchée si profondément. Comme ils nous avaient mis sur écoute téléphonique, ils connaissaient l'état de santé de ma mère et c'est pourquoi ils m'avaient dit qu'elle allait bientôt mourir. En dépit de sa grave maladie de cœur, elle n'a jamais cessé de protéger sa fille contre cet assaut dévastateur. Elle est allée de porte en porte, devenant un relais entre la société et sa fille en prison. Cependant, sa maladie cardiaque l'a emportée sur elle et elle est morte juste après ma libération. Pourtant, elle n'était pas triste quand elle nous a quitté et avait plutôt le sentiment que justice avait finalement été rendue, parce qu'elle n'avait pas entendu les derniers échos sur le procès. D'un autre côté, ma sœur, qui était une femme d'affaires réputée, a changé totalement de vie pour moi. Dès qu'elle a eu vent des accusations à propos du Bazar à Épices, elle m'a rendu visite en prison et m'a annoncé : « je vais prendre part à ta bataille juridique. Je serai ton avocate. » Et elle a réellement abandonné son emploi dans lequel elle avait considérablement réussi ; elle a repassé l'examen d'entrée à l'université, a étudié le droit, a obtenu son diplôme et est devenue avocate. Le pouvoir de l'amour nous donne la force de résister même dans les pires difficultés qu'on puisse imaginer. J'ai été en capacité de continuer à résister avant tout grâce à ma famille. Mais n'y avait-il que ma famille à mes côtés ? Mon père n'est jamais resté seul au cours de cette bataille juridique. Les avocats qui m'avaient défendue pendant sept ans se sont battus avec énormément de dévotion personnelle et ont gardé intacte ma foi dans le système judiciaire. Par dessus tout, j'ai toujours ressenti la présence d'un réseau protecteur autour de moi, composé avant tout de mes amies et de tout ceux qui m'ont soutenue. La solidarité dont j'ai été l'objet était si incroyable que ma foi en l'humanité est toujours demeurée inébranlable. Même mes professeurs ont fait part de leur impression sur moi à la Cour. Après le dernier procès, des centaines de personnes, dont des artistes et des penseurs très célèbres en Turquie, ont fait des déclarations telles que : « Nous témoignons que Pinar Selek est contre la violence. »

Par la présente, j'exprime ma gratitude envers ma famille, mes avocats, mes amis, les femmes, et envers toutes les personnes honnêtes qui m'ont aidé à traverser ces huit dernières années.

Je me suis protégée, j'ai défendu mon existence contre la cabale et la damnation dont j'ai fait l'objet. Ce complot ne m'a pas affaibli mais, au regard de ce pays, il s'agit d'une récurrence historique. La thèse qu'on m'a subtilisée consistait, malgré toutes ces imperfections, en une recherche de moyens, de perspectives d'analyse de nos difficultés, autres que ceux poursuivis au travers des politiques nationales sécuritaires. Avoir tort ou raison n'est pas la question. Mais si un phénomène est réel, l'important est de décrire cette réalité en profondeur. On ne devrait jamais oublier cette maxime : « si tout était limpide, la science ne serait pas nécessaire ». D'un point de vue scientifique, ce qui, au premier abord, ressemble simplement à la chute d'une pomme, se réfère à de nombreuses réalités, des racines de l'arbre, au vent et à la terre. De façon analogique, nous devons gérer l'ambiance de violence dans laquelle nous vivons depuis vingt ans. Pour surmonter les difficultés, nous devons tout d'abord les comprendre ; et, pour les comprendre, nous devons effectuer des recherches et mener des études. Je crois que nous pouvons cicatriser et nous rétablir, même grâce à la plus modeste des contributions, tant qu'elle est porteuse de bonnes intentions. Mais nous ne sommes pas encore en capacité d'y parvenir. Nous ne faisons encore qu'attendre et regarder l'eau s'assombrir, lentement dépourvus d'air jusqu'à suffocation.

Les événements qui ont eu lieu les 6 et 7 septembre⁴ sont encore présents dans nos esprits. A cette époque, on a blâmé les communistes ; partout dans le pays, des communistes ont été arrêtés. A cause de cela, même Aziz Nesin⁵ a été arrêté. On a compris plus tard, pendant les procès de Yassiada⁶, que ces sévices avaient été orchestrés par les pouvoirs politiques de l'époque. Par ailleurs, on a révélé que le poseur de bombe était Oktay Engin, un membre de l'Organisation de l'Intelligence Nationale (Milli İstihbarat Teşkilari, MIT). Mais alors, que s'est-il passé ? Les opposants ont été contraints au silence pour un certain temps, puis obligés de se défendre. A chaque fois, c'est ce qui arrive. Les groupes d'opposition sont constamment stigmatisés, accusés à tort de façon à être tenus pour responsables. Ils ont toujours été forcés de se justifier, de se défendre, pour être considérés. Comme l'a écrit Orhan Veli⁷ :

« Tu parles de famine
Alors, tu es un communiste
C'est toi, alors, qui incendies tous les immeubles
Ceux d'Istanbul, c'est toi
Et ceux d'Ankara, c'est toi
Ah quel salaud tu fais... »

Avec mon profond respect,

PINAR SELEK.

Traduction du Turque vers l'Anglais : Begum Acar, Derya Bayraktaroğlu, Feride Eralp, Yelda Şahin Akıllı. Édité par : Emek Ergun, Feride Eralp
Traduction de l'Anglais vers le Français : Julie Mills.

4. Il s'agit d'événements ayant eu lieu en 1955, dont la cible des attaques était les minorités musulmanes (surtout les Grecs).

5. Un écrivain turque célèbre, né en 1915, qui a subi des pressions constantes et a été arrêté par les pouvoirs politiques à cause de ses écrits.

6. Procès qui ont eu lieu sur une île dans la mer de Marmara à Istanbul après un coup d'état militaire. Des sommités du parti politique en place furent jugées et trois personnes, dont le Premier Ministre de l'époque, pendues.

7. Un célèbre poète turque.